

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné **Delphine PERRONCEL**, représentant légal du dispensateur de formation **TRIOM**, organisme déclaré sous le numéro d'activité 24 37 012 73 37 auprès du Préfet de TOURS, atteste que :

Monsieur LACHHAB Adil - Né(e) le : 28/08/1997
salarié (e) de l'entreprise **INTERIM QUALITE**

a suivi l'action de formation : **PASSERELLE PREVENTION DES RISQUES OPTION CYCLE DU COMBUSTIBLE**
dans le cadre de la formation professionnelle continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail :

Nature de l'action concourant au développement des compétences :	☒ Action de formation ☐ Bilan de compétences ☐ Action de VAE ☐ Action de formation par apprentissage
--	--

qui s'est déroulée du 24/06/2026 au 25/06/2026 / N° de session : P2626FA pour une durée totale prévue de 14:00 heures

Dates	Durées de Présence
24/06/2026	7:00
25/06/2026	7:00

Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	Situer l'activité de l'Exploitant concerné au sein de l'industrie nucléaire française. Appréhender la radioactivité naturelle, artificielle et les risques radiologiques associés Identifier les principales sources de dangers conventionnels et s'en protéger. Se protéger des risques liés à l'exposition aux rayonnements ionisants. Appliquer les dispositions générales de prévention, notamment les procédures d'accès, de travail et de sortie des zones délimitées. Citer l'obligation de formation de l'employeur relative aux procédures spécifiques à son entreprise liées à la réalisation d'opérations pour le compte de l'Exploitant. Utiliser les équipements de protection individuelle, notamment savoir mettre et retirer une combinaison, des gants, etc. Réagir en situation dégradée conformément aux procédures fixées par l'entreprise. Identifier les procédures, propres à l'entreprise, pour l'identification et la prise en compte des retours d'expérience
Résultat de l'évaluation des acquis	Avis du formateur : Objectifs atteints - Oui

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : SAINT PAUL TROIS CHATEAUX,
Le : 25/06/2026

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation

